



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 56

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite le président adjoint à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint prend le fauteuil à 10 heures.

M. le *ministre* ASHTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 40 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. FAURSCHOU, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ASHTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 42 — *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à caractère non routier/The Off-Road Vehicles Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON intervient. Sur la motion de M. FAURSCHOU, le débat est ajourné.

**Jeudi 27 juin 2002**

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. PENNER (Steinbach) intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents mortels/The Fatal Accidents Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation d'une pétition :

M<sup>me</sup> STEFANSON au nom de M. SCHULER, avec le consentement de l'Assemblée — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (R. McLennan, M. Trush, C. Schmidt et autres)

---

Lecture et dépôt d'une pétition :

M<sup>me</sup> STEFANSON au nom de M. SCHULER, avec le consentement de l'Assemblée — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (S. Desorcy, M. Kathan, A. Kathan et autres)

---

**Jeudi 27 juin 2002**

---

M. le *ministre* SELINGER présente le rapport prévu aux paragraphes 52.27(1) et (2) de la *Loi sur l'Assemblée législative* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002.

(Document parlementaire n° 174)

---

L'Assemblée permet à M. le *premier ministre* DOER de déposer le projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Finances Amendment Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

M. le *premier ministre* DOER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 46.

(Document parlementaire n° 175)

---

Pendant la période des questions orales, M. le *ministre* MACKINTOSH invoque le *Règlement* au sujet des termes « *deliberately misrepresenting* » qu'a prononcés le député de Sainte-Rose et exige que celui-ci se rétracte.

M. LAURENDEAU intervient au sujet du rappel au *Règlement*.

Le président adjoint informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Pendant la période des questions orales, M. LAURENDEAU invoque le *Règlement* au sujet du commentaire 417 de Beauséjour.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient au sujet du rappel au *Règlement*.

Le président adjoint déclare le rappel irrecevable.

M. LAURENDEAU fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

**POUR**

AGLUGUB  
ASHTON  
BARRETT  
CALDWELL  
CERILLI  
CHOMIAK  
DEWAR  
DOER  
FRIESEN  
JENNISSEN  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX  
MACKINTOSH

MALOWAY  
MARTINDALE  
MIHYCHUK  
NEVAKSHONOFF  
REID  
ROBINSON  
RONDEAU  
SALE  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH (Brandon-Ouest)  
STRUTHERS ..... 25

**CONTRE**

CUMMINGS  
DRIEDGER  
DYCK  
ENNS  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GILLESHAMMER

HELWER  
LAURENDEAU  
LOEWEN  
MAGUIRE  
PENNER (Steinbach)  
SMITH (Fort Garry)  
STEFANSON ..... 14

---

Pendant la période des questions orales, M. le *ministre* MACKINTOSH invoque le *Règlement* au sujet du commentaire 409(6) de Beauchesne.

M. LAURENDEAU intervient au sujet du rappel au *Règlement*.

Le président adjoint informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. JENNISSEN, PENNER (Steinbach), AGLUGUB et MAGUIRE ainsi que M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI font des déclarations de député.

---

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

---

**Jeudi 27 juin 2002**

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 16 — *Loi sur les recours collectifs/The Class Proceedings Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

La séance est levée à 16 h 4, et l'Assemblée ajourne ses travaux à mardi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers